

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS DU PUY DE DÔME

2025-2026

Rappel important :

Ce championnat est un championnat loisir, **ouvert également à des joueurs et joueuses possédant des licences loisir** pour permettre de s'initier à la compétition. Aucune rencontre ne sera prise en compte pour l'établissement du classement officiel des participants. Il s'agit d'une compétition très conviviale, d'accoutumée les clubs recevant organisent un après match.

REGLEMENT

1. Qui peut participer ?

Tous les joueurs et joueuses des catégories vétérans (V1/ V2 / V3 / V4/ V5) **possédant une licence loisir ou compétition en règle avec la certification médicale**

2. Comment se déroulent les rencontres ?

Rencontre en dix parties (9 simples et 1 double). Les trois mêmes joueurs (joueuses) participent aux simples, un ou deux autres joueurs (joueuses) peuvent participer au double.

3. Comment les équipes peuvent elles se construire ?

Les équipes peuvent se composer de 3 à 5 joueurs et (ou) joueuses. Les équipes peuvent être brassées à votre guise lors de la rencontre (les 4^{ème} et 5^{ème} joueurs ou joueuses pouvant participer librement à un simple ou au double)

4. Les ententes de clubs sont-elles possibles ?

Les équipes engagées peuvent être composées de joueurs ou joueuses licencié(e)s **jusqu'à trois clubs différents**. Pensez-donc à solliciter des vétérans « isolés » dans les clubs de votre secteur (ou non).

5. Comment se déroule le championnat ?

- **2 catégories de championnat sont existantes cette année :**
 - **Catégorie loisir -850 points.**
 - L'ensemble des joueurs de l'équipe doivent avoir un nombre de point licence ≤ 850 points
 - Les points licences de références seront ceux de la phase 1 2025/2026
 - **Toutes catégories**
 - Aucune règles et limites sur les classements
 - Un joueur ou joueuse participant au championnat loisir-800points peut participer librement au championnat toutes catégories
- **Une phase de poules**, pouvant se rencontrer en match aller-retour ou en match simple à partir de début Novembre.
- Le nombre de poules et la répartition du nombre d'équipes par poule se fera en fonction des équipes engagées
- La date des rencontres sera laissée à la discrétion des capitaines d'équipes. Une date limite sera toutefois fixée pour chaque journée (ces jalons seront communiqués après la composition des poules du championnat)
- **Journée finale le Dimanche 14 juin 2026** pour toutes les équipes. Les modalités seront fixées en fonction du nombre d'équipes inscrites pour ce championnat (coupe remise à l'équipe championne le Dimanche 08 juin 2025).
Des évolutions dans le déroulement du championnat pourraient être effectuées en fonction du nombre d'équipes engagées
PS : Lors de la journée finale les joueurs et joueuses présents ne pourrons jouer que dans une seule catégorie

6. Comment faire pour participer ?

- **En retournant la fiche d'engagement avant le 10 novembre 2025** à l'adresse suivante : veterancd@gmail.com
- **Les différentes poules seront composées et communiquées avant le 15 Novembre 2024**
- Le montant de l'engagement 38,5 € par équipe

7. Communication des résultats ?

- A l'issue de chaque rencontre, l'équipe qui reçoit devra communiquer le résultat au responsable du championnat : les feuilles de rencontres sont à retourner aux coordonnées ci-dessous :

Nicolas SERRE
7 Allée des Roses
63800 Cournon d'Auvergne
portable : 06 67 39 57 88
mail : veterancd@gmail.com

NB : pour plus de facilité, les feuilles de rencontre pourront être retournées par mail sous format de scans ou de photos à l'issues des rencontres